

SOLITAIRE OU PAS DE BOURGENAY 2020

34^{ème} édition 28/06/2020

AVIS DE COURSE

ORGANISATION:

ASSOCIATION NAUTIQUE DE BOURGENAY, sous l'égide de la F.F.V.

DATE ET LIEU:

DIMANCHE 28 juin 2020 : Mise à disposition du comité : 10 h 30

Devant le port de Bourgenay pour un parcours côtier d'environ 25 milles entre l'Île de Ré et les Sables d'Olonne. PM 11h 21 et 23h45 BM 4h39 et 17h 03 (coef 61/60)

REGLEMENTS:

- a) Règles de course internationales pour voiliers (I.S.A.F 2017/2020).
- b) Prescriptions de la F.F.V.
- c) Règlement des courses à handicap pour voiliers habitables
- d) Présent avis de course
- e) Instructions type de course Habitables dans leur dernière édition, complétées de leurs annexes et des éventuels avenants.

COURSE EN SOLITAIRE ou EN DOUBLE:

Coureurs licenciés F.F.V. majeurs ou munis d'une autorisation parentale et d'un visa médical.

BATEAUX ADMIS :

Croiseurs habitables toutes séries conformes aux règles d'armement et de sécurité prescrites par l'administration maritime pour une navigation à moins de 6 milles d'un abri et munis d'une V.H.F et d'un téléphone GSM.

CLASSEMENTS:

Suivant tables osiris. en temps sur temps avec application du CVL.

Regroupement des séries en 2 catégories sur 2 parcours éventuellement différents si plus de 6 bateaux par série:

Série OSI 1 jusqu'à 13.5 net inclus

Série OSI 2 à partir de 14 net inclus

Classement suivant système Osiris

Classement distinct « mini », si plus de 5 bateaux inscrits dans cette série

PUBLICITE:

Les skippers devront être en conformité avec les règles de port de publicité catégorie C (RCV section II annexe 1)

INSCRIPTIONS:

-35€/Bateau + skipper (30€ pour les membres de l'A.N.B) auprès de l'ASSOCIATION NAUTIQUE DE BOURGENAY si possible avant le 20/06/2020 (y compris remise des prix et buffet dinatoire) (+ 10 euros pour les équipiers en double et les accompagnants au buffet)

REMISE DES PRIX :

A 18 H. : au club House de Bourgenay avec tirage au sort de nombreux lots offerts par nos partenaires

Vendée yachting et Robin Marine, suivi d'un pot et d'un buffet maison.

CONFIRMATION DES INSCRIPTIONS ET BRIEFING:

Confirmation des inscriptions dimanche 28 juin 2020 à partir de 8 h30

Briefing au Club Nautique de Bourgenay (à côté du chantier Atlantica) à 9heures 30

ASSOCIATION NAUTIQUE DE BOURGENAY

PORT DE BOURGENAY

85440 TALMONT SAINT HILAIRE

Tel : 02.51.22.02.57 / E. mail: A.N.Bourgenay@free.fr site internet : anbourgenay.net

BULLETIN D' INSCRIPTION

- Solitaire
 En Double

SKIPPER

Nom: **Prénom:**
Adresse:
Téléphone:
E MAIL:
N. de LICENCE: **Club:** **Ligue:**

EQUIPIER

Nom: **Prénom:**
Adresse:
Téléphone:
E MAIL:
N. de LICENCE: **Club:** **Ligue:**

Nom du Bateau: **Nom de Course:**
Type : **Série** **Groupe :**

Joindre photocopie de la carte d'identité H.N.

N. de voile:

Je demande mon inscription à LA SOLITAIRE OU PAS DE BOURGENAY 2020

Mon attention a été attirée sur les règles fondamentales de l'LS.A.F. concernant l'obligation de porter assistance, la responsabilité des seuls concurrents de prendre ou de ne pas prendre le départ, la navigation loyale et l'acceptation des pénalités.

J'ai bien noté l'obligation qui m'est faite de disposer d'une Vhf et d'un téléphone GSM Fonctionnels.

J'accepte sans réserve de m'y soumettre ainsi qu'à toutes les autres règles qui régissent cette course.

DATE / SIGNATURE:

Autorisation parentale pour les mineurs:

A retourner accompagné d'un chèque de :

35€/Bateau ou 30€ pour les membres de l'ANB

+10 € par équipier en double et accompagnant au buffet avant le 20 juin 2020 :

ASSOCIATION NAUTIQUE DE BOURGENAY

PORT DE BOURGENAY

85440 TALMONT SAINT HILAIRE

Tel : 02.51.22.02.57 / E. mail: A.N.Bourgenay@free.fr site internet : anbourgenay.net